

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 24 mars 2006
(convocation du 13 mars 2006)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Mars Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. MARTIN Hugues à M. VALADE Jacques
Mme. FAYET Véronique à M. CAZABONNE Didier
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
M. BANAYAN Alexis à M. SIMON Patrick
M. BANNEL Jean-Didier à Mme. PUJO Colette
M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude (jusqu'à 10 h 30)
M. BENOIT J. Jacques à Mme DUMONT Dominique (à compter de 10 h 40)
Mme. BRACQ Mireille à M. MERCHERZ Jean
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CANOVAS Bruno
M. CAZENAVE Charles à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. DAVID Jean-Louis à M. DUCHENE Michel
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique
M. FERILLOT Michel à M. HOURCQ Robert (à compter de 11 h 30)
Mme de FRANCOIS à M. ANZIANI ALain (à compter de 11 h 30)

M. HERITIER Michel à M. HOUDEBERT Henri (à compter de 11 h 30)
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
Mme LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel (à compter de 11 h 30)
M. LOTHAIRES Pierre) M. MANGON Jacques (jusqu'à 12 h 00)
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MONCASSIN Alain à Mme FAORO Michèle (à compter de 11 h 30)
Mme PALVADEAU Chrystèle à Mme DARCHE Michelle (jusqu'à 10 h 40)
M. PIERRE Maurice à M. MERCIER Michel (à compter de 11 h 30)
M. POIGNONEC Michel à M. FAYET Guy
Mme. RAFFARD Florence à Mme. TOUTON Elisabeth
M. TAVART Jean-Michel à M. SAINTE-MARIE Michel

EXCUSE :

M. PUJOL Patrick

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics - Pessac - Aménagement paysager de la zone sud de la Colline du Bourgailh - Marché n°04115 U - Avenant n°1 - A utorisation

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Colline du Bourgailh, qui s'élève sur le site de l'ancienne décharge communautaire, a fait l'objet d'une étude d'aménagement confiée au bureau d'études paysagiste ARTLINE.

L'avant-projet guide issu de cette étude a proposé un aménagement s'appuyant sur la bruyère, espèce florale qui se développe naturellement sur les lieux. Compte tenu des variétés de couleurs qu'elle offre suivant les saisons, des plantations de cette famille permettront d'assurer un fleurissement de la colline toute l'année.

L'aménagement sera complété par :

- des plantations d'espèces arbustives de hauteurs variables permettant de jouer sur des effets de vagues sur la colline,
- sur une zone restreinte, une collection de plantations de la famille des éricacées, outre les bruyères.

Ce projet tire parti de la position de la colline (proximité du site « Le Bourgailh » espace naturel et lieu de promenade et de découverte, proximité de quartiers d'habitations denses) et sera un point d'attrait visuel et paysager du secteur.

Sur la base du Dossier de Consultation des Entreprises élaboré par le bureau d'études paysagiste ARTLINE, un appel d'offres a été lancé en vue de la passation d'un marché de travaux pour la réalisation de cet aménagement paysager.

Par délibération du 21 novembre 2003, le Conseil de Communauté a autorisé M. le Président à signer un marché de travaux avec le groupement Sport Environnement-Brettes - A2S - Pépinières Dauguet pour la réalisation des travaux pour un montant de 997.722,48 € TTC.

Les travaux sont en cours d'exécution, leur achèvement étant prévu pour décembre 2008.

Il est apparu, lors du déroulement des travaux, qu'un certain nombre de prestations non prévues au marché était rendu nécessaire pour mener à bien l'opération et garantir des conditions satisfaisantes de maintien des plantations mises en œuvre.

Ces prestations consistent :

- au développement du forage pour obtenir un débit suffisant pour l'arrosage de la colline et un complément pour le cimetière,
- à la rénovation de la station de pompage avec une remise en fonctionnement du réseau pour permettre d'assurer un fonctionnement satisfaisant de l'arrosage de la colline,
- le remplacement des canalisations du réseau d'arrosage primaire.

Ces prestations supplémentaires porteront le montant du marché à 1.104.704,81 € TTC, soit une augmentation de 106.932,33 € TTC (10,71 % du marché initial).

La Commission d'appel d'offres, dans sa séance du 22 février 2006, a donné un avis favorable pour la passation d'un avenant pour ces travaux supplémentaires.

Cette dépense sera imputée sur le budget principal de l'exercice 2006, chapitre 23, compte 2312, s/fonction 8120, CRB D400, programme OBC 00, axe 4EN1.4.

En application des articles L 21.21-12 et L 21.21-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le dossier d'avenant est consultable par les élus communautaires à l'Hôtel de la Communauté à la Direction Centrale des Achats et Marchés – 13^{ème} étage.

En conséquence, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- entériner le projet d'avenant,
- autoriser M. le Président à signer l'avenant au marché n°04115U portant ainsi le montant du marché de 997.772,28 € TTC à 1.104.704,80 € TTC, et tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Abstention de M. BELLOC

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 mars 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
6 AVRIL 2006**

M. DIDIER CAZABONNE